

1. Catégories et modalités de compétition

Règlementation FFTDA

Surface de combat : 8 x 8m

Tenue : Dobol col blanc pour les keups, col rouge/noir pour les Pooms

Système : Touches du pied et du poing au plastron

Protections : Tibiales, cubitales, génitales, mitaines, casques, protège-dents conseillé, pitaines classiques.

Plaistrans mis à disposition par l'organisation.

Utilisation de plaistrans type Zemita.

BENJAMINS : né(e)s en 2017 et 2018	
Temps d'exécutions : 3 x 1mn avec 30s de repos	
Touches du pied et du poing au plastron uniquement	
Masculins	-21Kg / -24Kg / -27Kg / -30Kg / -33Kg / -37Kg / -41Kg / -45Kg / -49Kg / +49Kg
Féminines	-17kg / -20kg / -23kg / -26kg / -29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / +44kg
MINIMES : né(e)s en 2015 et 2016	
Temps d'exécutions : 3 x 1mn avec 30s de repos	
Touches du pied et du poing au plastron uniquement	
Masculins	-27kg / -30kg / -33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49kg / -53kg / -57kg / +57kg
Féminines	-23kg / -26kg / -29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / -47kg / -51kg / +51kg

2. Condition de participation

Tous les clubs français doivent obligatoirement être affiliés à la FFTDA et à jour de leur cotisation. Tous les compétiteurs devront avoir en leur possession leur passeport fédéral en règle : licence, certificat médical et autorisation parentale.

3. Inscription

Les inscriptions ainsi que le paiement sont à effectuer via le site <https://www.martial.events/fr>, jusqu'au **18 mars 2026 au plus tard**.

Frais d'engagement de **15€** par compétiteurs et par coach.

Après l'inscription, il ne sera pas possible de récupérer vos frais d'inscription.

4. Coach

Les coachs devront obligatoirement avoir +18 ans, porter un survêtement long et des chaussures de sport, posséder un passeport sportif à jour. Ils seront munis d'une bouteille en plastique transparente + serviette blanche.

Les clubs doivent faire en sorte d'avoir suffisamment de coach.

5. Arbitres

Les repas des arbitres sont pris en charge par l'organisation à condition de s'être inscrit au préalable auprès de l'organisation cdt67.tkd@gmail.com

6. Contestation

Seul le coach officiel possède l'autorité de contester immédiatement après la fin du combat (dans les 10 minutes). Une pénalité de 100€ sera payée pour déposer réclamation.

7. Récompenses

Une médaille pour le 1er, 2ème et 3ème ex aequo de chaque catégorie.

8. Programme prévisionnel

Samedi 21 mars 2026 :

14h30 à 16h pesées au Gymnase Leclerc

Dimanche 22 mars 2026 :

8h30 retrait des accréditations et briefing coachs

9h début des combats

18h Fin des combats (en fonction du nombre d'inscrits et du bon déroulement des combats)

Les horaires sont prévisionnels. Le Comité Départemental se réserve le droit de modifier les paramètres de la compétition ou le programme ci-dessus selon les impératifs du moment.